

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET

D/98/ 040 /PRG/SGG.
PORTANT NOMINATION D'UN
CHEF DE MISSION DIPLOMATIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

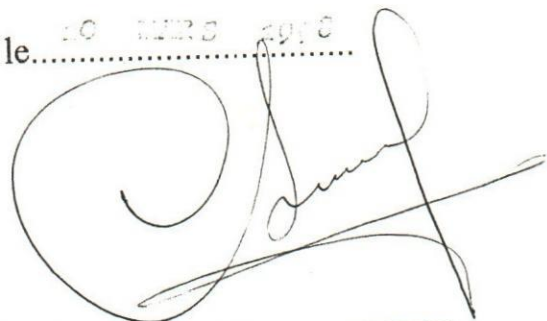
- Vu la Loi Fondamentale ;
Vu le Decret N° D/96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination du
Premier Ministre ;
Vu Decret N°D/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, portant nomination des Membres
du Gouvernement modifié par les Décrets N° D/97/013/PRG/SGG du
14 Février 1997 et D/97/245/PRG/SGG du 21 Octobre 1997 ;
Vu le Décret N°D/97/064/PRG/SGG du 5 Mai 1997, portant Attributions et
Organisation du Ministère des Affaires Etrangères ;

DECRETE

ARTICLE 1er/ Monsieur Dr Fara MILLIMONO, Administrateur Civil, précédemment Chef de Division à la Direction Nationale du Protocole du Ministère des Affaires Etrangères est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée à Belgrade (République Fédérale de Yougoslavie) en remplacement de Monsieur Alexandre Cécé LOUA, rappelé.

ARTICLE 2/- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 10 MARS 1998



GENERAL LANSANA CONTE

